

**La politique culturelle genevoise en matière de lieux d'art
indépendants : quels héritages du mouvement squat ?**

Isaline Vuille, historienne de l'art et commissaire d'expositions
Décembre 2019

Sommaire

0. Introduction

1. Contexte et bref historique

2. Développement de la scène culturelle indépendante

3. Fermeture des squats et transition

3.1. Regroupement des forces, lobbying, négociations : UECA, RAAC, La Culture Lutte

3.2. FPLCE – Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente

3.3. Formatage et perte de liberté ?

4. Contexte actuel

4.1. Canton et Ville : outils de soutien à la scène artistique indépendante

4.2. Pérennité et fonctionnement des lieux culturels indépendants

4.3. Discussions sur la rémunération des artistes et acteurs-trices culturel-le-s

5. Exemples récents

5.1. Ressources Urbaines

5.2. Porteous

6. Conclusion

7. Liste des personnes interviewées et bibliographie

0. Introduction

Pendant plus de trente ans, des années 1970 au milieu des années 2000 environ, le mouvement squat s'est développé à Genève, jusqu'à devenir un des plus conséquents au niveau européen. D'abord dédié au logement, la question des lieux culturels autogérés se pose très rapidement en parallèle et la scène artistique se développe intensément dans ce contexte : ateliers d'artistes, lieux d'exposition et d'expérimentation, nombreux sont les projets qui y sont nés, pour certains encore actifs et reconnus aujourd'hui. La rupture au milieu des années 2000 avec la fermeture des squats suscite une redéfinition des soutiens à la scène artistique et ouvre une période d'intenses discussions et négociations avec les autorités publiques ; ce tournant va aboutir à l'ouverture de nouveaux lieux ainsi qu'à de nouvelles revendications, dont certaines sont toujours d'actualité. Comment ce mouvement squat, encore souvent cité comme une période mythique, s'est-il transformé ? Comment se sont repositionné-e-s les acteurs-trices de cette époque (culturel-le-s et politiques) ? Quels sont les nouveaux outils à disposition ? Les spécificités genevoises qui ont permis l'éclosion du mouvement squat et son développement sont-elles encore à l'œuvre aujourd'hui ?

1. Contexte et bref historique

La Ville de Genève a historiquement une tradition culturelle : d'abord soutenue par des mécènes privés, la culture passe peu à peu aux mains de la Ville (et dans une moindre mesure du Canton)¹. Théâtre, opéra, musées, l'offre culturelle est plutôt classique au début des années 1970 et ne correspond pas aux aspirations de la jeunesse d'alors. Le mouvement initié par mai 68 touche Genève avec un peu de décalage, mais en 1970 les revendications sont fortes et nombreuses². Étudiant-e-s et apprenti-e-s réclament des lieux culturels autogérés ; dans ce contexte la Maison des Jeunes de Saint-Gervais est brièvement occupée en 1971. Le terreau associatif et militant est alors dense et nombre d'initiatives culturelles voient le jour à cette période dont certaines sont toujours actives aujourd'hui – on peut citer le Festival de la Bâtie qui présente musique, danse, théâtre et performance (1973), le CAC Voltaire dédié au cinéma (années 1970), l'AMR dédié au jazz (1973) ou le Centre d'art contemporain (1974). Comme souvent à Genève, les initiatives sont d'abord privées et seront soutenues par la suite par les pouvoirs publics.

La Genève internationale joue également un rôle important dans ce dynamisme foisonnant : la présence des organisations internationales, ainsi que le grand nombre d'étrangers sur le territoire impliquent à la fois un brassage et une ouverture sur le monde, ainsi qu'un certain militantisme en faveur de diverses luttes pour l'émancipation des peuples³.

Le premier épisode du mouvement squat se joue en 1975 dans le quartier des Grottes près de la gare⁴. Un projet immobilier, soutenu par une partie de la gauche, prévoit de raser le quartier, de transférer ces habitations à loyers modérés en périphérie de la ville, et d'y construire des bureaux luxueux. Une mobilisation se met en place pour défendre un « droit à la ville⁵ » et l'occupation des lieux. Le thème du logement étant très porteur à Genève au vu de l'exiguïté du territoire, le

¹ Erica Deuber Ziegler, « Sédiments, traditions et héritages culturels : XVIe-XXe siècle », in : *La Fabrique des Cultures. Genève 1968-2000*, Equinoxe, revue de Sciences Humaines, automne 2004, Georg éditeur, Chêne-Bourg.

² Léon Meynet, « La marge c'est le territoire, des lieux pour s'opposer », in : *La Fabrique des Cultures*, op. cit.

³ Exemple de ces engagements dans l'article sur l'organe de presse « Tout va bien (1972-1983) » par Michel Porret, in : *La Fabrique des Cultures*, op.cit. Plus tard, en 1998, sera fondée à Genève l'Action Mondiale des Peuples (AMP) coordination mondiale de mouvements sociaux radicaux en opposition avec le capitalisme et à la mondialisation.

⁴ Jean Rossiaud, « Le mouvement squat à Genève. Lutttes urbaines, expériences communautaires, affirmation locale d'une contre-culture globale », in : *La Fabrique des Cultures*, op.cit.

⁵ Selon concept du sociologue Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, 1968.

soutien d'une partie de la population s'ajoute à celui d'une coalition d'élus de gauche autour de la lutte contre la spéculation immobilière et les logements inoccupés. C'est sur ce thème que va grandir le mouvement squat, qui connaîtra plusieurs phases : d'abord marqué par des confrontations avec la police lors des évacuations forcées, le mouvement se transforme en 1985 avec les « contrats de confiance » mis en place par le conseiller administratif libéral Claude Haegi. Afin de conserver une certaine paix sociale, la Ville veut à tout prix éviter les affrontements – comme on a pu en voir à Lausanne avec Lôzane bouge⁶ ou à Zurich avec Züri brännt⁷ ; ces contrats impliquent (pour faire court) que les squatteurs sont tolérés dans des immeubles inoccupés à condition qu'ils acceptent de quitter les lieux en cas d'autorisation de rénovation ou de démolition du bâtiment. De nombreux squatteurs acceptent tandis que certains refusent le compromis et se radicalisent. Les années qui suivent voient un développement massif du mouvement pour atteindre plus de 100 lieux dans le canton et 2000 habitant-e-s au plus fort du mouvement (fin des années 1990 – début 2000). Avec une « brigade des squats » mise en place dès le début des années 1990, la police passe même pour gérer le mouvement comme une régie immobilière⁸, proposant parfois des solutions de relogement en cas d'évacuation. A la fin des années 1990, l'attention se tourne vers les locaux commerciaux inoccupés, mais le succès est moindre. 2007 marque l'arrêt du mouvement, les squats sont fermés les uns après les autres par décision du procureur Daniel Zapelli, élu en 2002 et partisan de la « tolérance zéro » envers les squatteurs. Sans doute à cause de la relance du marché immobilier et d'un changement de discours beaucoup plus musclé des politiques de droite pointant les squatteurs comme des profiteurs, le soutien de la population n'est plus acquis et les manifestations sont assez réduites lors des évacuations⁹. Des débordements lors de manifestations anti-OMC en 1998 et anti-G8 en 2003 auxquelles des membres de franges radicales des squats auraient participé¹⁰ ont aussi contribué à détériorer l'image des squatteurs auprès du public.

⁶ Entre 1980 et 1982, manifestations de la jeunesse pour un centre culturel autonome, qui aboutit à un lieu à la rue St Martin actif pendant deux ans, puis plus tard en 1985 à la création de la Dolce Vita. Archives de la RTS sur ce sujet : <https://www.rts.ch/archives/dossiers/3420080-lozane-bouge-1980-1982.html>

⁷ Mouvement de la jeunesse zurichoise en faveur d'un centre culturel alternatif en mai 1980, qui a conduit à l'obtention de la Rote Fabrik à la suite des manifestations de rue et des émeutes.

⁸ Jean Rossiaud, in *La Fabrique des Cultures*, op.cit.

⁹ Selon par exemple le témoignage d'une ancienne de Rhino cité dans cet article : <https://www.letemps.ch/suisse/geneve-orpheline-squats>.

¹⁰ Jean Rossiaud, in *La Fabrique des Cultures*, op.cit.

2. Développement de la scène culturelle indépendante

D'abord initié autour des questions de logement, le mouvement squat s'est développé parallèlement autour de revendications pour des espaces culturels autogérés. Les différentes expériences de squats ont ainsi été motivées par l'un ou l'autre objectif, parfois les deux. Si la problématique du logement à proprement parler était fondamentale pour une partie des occupant-e-s – le public des squats étant surtout des personnes à faibles revenus, étudiant-e-s, apprenti-e-s, artistes, étrangers-ères, marginaux-ales –, les motivations des squatteurs-euses comprenaient aussi l'expérience de modes de vie alternatifs, plus communautaires, basés sur des idéaux partagés. S'appropriant des bâtiments vides, les squats ont aussi concrètement *créé de l'espace* : il y avait désormais de nombreuses possibilités d'investir des lieux ou leurs interstices (cave, grenier, etc.). Dans ce contexte, l'expérimentation culturelle s'est déployée de manière organique et très diverse sous forme de concerts, de fêtes, de théâtre, d'expositions, les frontières entre ces domaines étant souvent poreuses. Et s'il s'est créé des lieux spécifiquement dédiés à l'accueil du public, d'autres connaissaient plusieurs usages, entre lieu de vie, lieu de travail et lieu public¹¹. Il en a donc résulté un foisonnement de l'offre culturelle développée en-dehors des règles du marché, à la fois riche et variée, s'adressant à des publics divers, et de plus tout à fait abordables pour chacun-e.

Le dynamisme de cette scène a été par moments valorisé par la Ville de Genève – Bertrand Delanoë, candidat à la mairie de Paris, a par exemple visité le squat Rhino¹² en 2000 en compagnie du conseiller administratif Manuel Tornare¹³, afin de se rendre compte de la politique de la Ville envers les squats –, et ces derniers prendront même une importance touristique – image construite et soutenue notamment par la presse¹⁴.

Tout au long du mouvement, certains projets culturels nés dans le contexte du squat ont cherché à négocier une pérennité impliquant une reconnaissance, des

¹¹ Jérôme Massard, *L'institutionnalisation des structures culturelles autogérées : sauvetage ou neutralisation ? Etude sur la tentative de sauvetage de la scène alternative genevoise entre 2007 et 2012 et sur les conditions de survie des structures autogérées*, Master Thesis 2011/2012, Programme de Recherche CCC, Haute Ecole d'art et de design – Genève

¹² Acronyme : Retour des Habitants dans les Immeubles Non Occupés

¹³ <https://www.letemps.ch/suisse/geneve-campagne-mairie-paris-bertrand-delanoe-visite-squats>

¹⁴ Luca Pattaroni / Micha Piraud, « L'irruption des contre-cultures dans la ville », in *La contre-culture domestiquée : art, espace et politique dans la ville gentrifiée*, à paraître en 2020, Metispresse, Genève.

soutiens publics et menant à une forme d'institutionnalisation. L'obtention de subventions était très discutée dans le milieu squat, certain-e-s estimant que seul l'autofinancement total est gage de liberté, d'autres que la subvention permet de réaliser des projets et de continuer à fonctionner en dehors des contraintes du marché¹⁵ – cette question est encore bien présente sur la scène culturelle indépendante. Preuve que la Ville de Genève entend les revendications et le besoin d'espaces, elle permet la mise en place de ce qui reste aujourd'hui un exemple en matière d'espace culturel indépendant : l'Usine. A la suite de plusieurs actions en ville et de revendications d'un espace culturel autogéré, les locaux d'une ancienne usine de dégrossissage d'or appartenant à la Ville ont ainsi été mis à disposition de l'association Etat d'Urgences (collectif d'artistes, militant-e-s et fêtard-e-s liés à la scène rock) sur proposition de Claude Haegi, le magistrat à l'origine des contrats de confiance, homme de droite mais surtout pragmatique selon l'artiste Fabrice Gygi¹⁶ ; l'Usine accueille rapidement plusieurs structures dédiées à différentes disciplines. Fonctionnant de manière entièrement bénévole pendant 3 ans, plusieurs associations demandent des subventions publiques en 1992 (Théâtre de l'Usine, Cinéma Spoutnik et espace d'art Aphone, qui précède Forde, inauguré en 1994). Aujourd'hui l'Usine regroupe 18 associations et des ateliers d'artistes de la Ville, l'ensemble fonctionnant sur un mode horizontal. Les subventions de la Ville sont importantes et permettent au lieu de tourner en autogestion, sans faire de recherche de fonds supplémentaires¹⁷.

Le contexte squat a donc créé un terreau très favorable au développement de la scène artistique à Genève : de nombreux artistes ont ainsi pu y trouver un logement gratuit ou peu cher ainsi que des ateliers et des lieux d'expérimentation. En parallèle se sont également développés de nombreux lieux d'expositions (pas nécessairement liés au squat), gérés par des artistes ou par des curateurs-trices – dont Attitudes, Piano Nobile¹⁸ ou Andata Ritorno, renforçant la scène artistique indépendante active en dehors des grandes institutions.

¹⁵ Massard, op. cit. ; Meynet, art. cit.

¹⁶ *Forde 1994-2009*, 2009, JRP/Ringier, Zurich.

¹⁷ C'est en tous cas le cas de Forde, selon entretien avec Michèle Freiburghaus.

¹⁸ Au départ Piano Nobile était lié au squat Lissignol, ce qui permettait un espace d'exposition sans loyer situé dans les combles ; il a occupé ce lieu de 1995 à 2002. Entretien avec Marie-Eve Knoerle.

3. Fermeture des squats et transition

3.1. Regroupement des forces, lobbying, négociations : UECA, RAAC, La Culture Lutte

La fermeture des squats en 2007-2008, notamment celle de Rhino, La Tour et Artamis, pose la question du relogement et de la réorganisation de la scène culturelle indépendante qui s’y était développée. Le site d’Artamis à la Jonction est un cas bien particulier en termes de modèle aussi bien que d’ampleur : occupé depuis 1996, 9 bâtiments sur 12’000m², plus de 200 personnes actives sur le site, un mélange d’activités comprenant des ateliers d’artistes, des artisans, des lieux de sortie – bars, lieux de concerts, clubs. Ces diverses activités se nourrissaient, aussi financièrement : la recette des lieux nocturnes étant utilisée pour financer bon nombre d’autres projets, ce système permettait de fonctionner en autogestion¹⁹.

Afin de défendre leurs intérêts et la reconnaissance de leurs activités, plusieurs espaces liés aux squats constituent l’UECA – Union des Espaces Culturels Autogérés²⁰. Active jusqu’en 2016, l’Union se concentre sur la question des lieux culturels plutôt que celle du logement, interpelle les pouvoirs politiques, lance des pétitions et des groupes de travail sur diverses thématiques²¹ ; elle négocie surtout les lieux de sortie nocturne²². En parallèle un petit groupe d’artistes et acteurs-trices culturel-le-s issu-e-s d’Artamis et lié-e-s à l’UECA²³ mène quant à lui les discussions pour le relogement des ateliers d’artistes (voir plus loin).

Dès 2004, plusieurs mouvements s’organisent à Genève pour lutter contre la précarité du travail artistique et des coupes budgétaires²⁴. En réaction à un projet de transfert des charges culturelles du Canton à la Ville (sans transfert de budget), et en parallèle de la fermeture des squats, se constitue en 2007 le RAAC – Rassemblement des artistes et acteurs-trices culturel-le-s, regroupant de

¹⁹ Entretien Séverin Guelpa.

²⁰ Constitution et actions de l’UECA développées dans l’ouvrage de Massard, l’un de ses fondateurs, op. cit.

²¹ Luca Pattaroni / Micha Piraud, « L’avènement de la post-contreculture », dans ouvrage à paraître.

²² En 2011 se constitue également le Grand Conseil de la Nuit autour de ces questions. Les négociations donneront notamment lieu à l’ouverture du live club la Gravière en 2012, mais les lieux de sortie à prix accessibles manquent encore et ceux qui existent sont saturés.

²³ Alain Berset, Vidya Gastaldon, Séverin Guelpa, Jérôme Massard, Matthias Solenthaler notamment. Entretien Séverin Guelpa.

²⁴ Pattaroni / Piraud, art. cit.

nombreux représentant-e-s de la scène culturelle indépendante²⁵, notamment des milieux de la danse et du théâtre ; l'UECA s'en rapproche rapidement. Pendant quelques années le groupe est très actif et fédérateur, et parvient à se faire écouter de la classe politique. Le RAAC lance des états généraux de la culture, et met en place entre 2007 et 2009 trois forums autour du thème « Arts, culture, création », rassemblant acteurs-trices culturel-le-s et représentant-e-s de la classe politique, jusqu'à 400 personnes. Poursuivies dans des groupes de travail spécifiques et des ateliers, ces démarches ont abouti en 2009 à la publication d'un livre regroupant les réflexions et les recommandations pour une politique culturelle à Genève, résumées en trois revendications : « favoriser la création, renforcer le statut de l'artiste en tant que travailleur et redéfinir le positionnement de la Ville, de l'Etat et des communes dans le soutien à la culture²⁶. » Plusieurs revendications ont été entendues et intégrées dans les lois sur la culture de 2016 et 2019, incluant entre autres la présence de lieux culturels dans la planification urbaine²⁷ et la nécessité de préserver des scènes de culture alternative.

En 2015, à l'occasion d'une baisse du budget de la culture à la Ville, le RAAC cède sa place à une nouvelle organisation, La Culture Lutte, fédérant également de nombreux-ses acteur-trices culturel-le-s. Début 2016 elle fait campagne contre les coupes budgétaires sur le budget de l'année, refusées par le peuple à 60%²⁸. Elle soutient et accompagne également l'initiative cantonale « Pour une politique culturelle cohérente à Genève » lancée dès 2017 par le comité Prenons l'Initiative pour la culture !, qui sera acceptée par le peuple en mai 2019 à 83%²⁹.

3.2. FPLCE – Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente

Revenons à la fermeture d'Artamis. Les négociations avec la Ville et le Canton aboutissent à une proposition de relogement dans deux lieux : le Vélodrome à la Jonction (propriété de la Ville) et Picto à la Servette (propriété du Canton). Problème, à Picto les loyers sont beaucoup trop élevés pour des ateliers d'artistes, le Canton ne voulant pas mettre le bâtiment à disposition à moindre coût. Afin de

²⁵ <https://radeff.red/websites/raac/>, consulté le 4.11.19.

²⁶ RAAC, *Art, culture et création*, 2009, éd. Labor & Fides, Genève

²⁷ Notamment la fiche A12 du plan directeur cantonal, https://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDCn/PDCn_GC_03_Schema_ficheA12.pdf. Entretien avec Nicole Valiquier.

²⁸ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/peuple-refuse-facon-nette-coupes-budgetaires/story/29645222>

²⁹ Pattaroni / Piraud, « L'avènement de la post-contreculture », art. cit.

compenser le manque à gagner, un partenariat public privé (PPP) est engagé avec la Fondation Hans Wilsdorf, qui soutient par ailleurs de nombreux projets culturels à Genève : envisageant d'abord d'acquérir le bâtiment, elle couvrira finalement la différence entre des loyers accessibles pour les artistes et le montant demandé par l'Etat. La FPLCE – Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente est créée en 2009 à cette occasion, et devient rapidement un outil important pour la reconstitution de la scène culturelle indépendante post-squats.

Pilotée par le canton et avec un conseil composé d'acteurs-trices du domaine et de représentant-e-s de l'association des communes genevoises (ACG) et de la Ville de Genève, la FPLCE soutient essentiellement les travaux et les rénovations de lieux à vocation culturelle et contribue en partie aux loyers pendant un temps déterminé. Les objectifs sont de « donner de l'autonomie aux lieux³⁰ », d'expérimenter de nouvelles manières de financer, d'accompagner des partenariats inédits ; dans cette optique la Fondation souhaiterait pouvoir intervenir dès la construction afin de permettre des loyers modérés³¹.

Critiquée par certains qui voient dans cet outil financé uniquement par des fonds privés (et par un seul mécène) un manquement des pouvoirs publics à leurs responsabilités³², d'autres y voient l'opportunité d'une manne supplémentaire et la possibilité d'agir de manière relativement souple et réactive – contrairement aux longueurs des procédures administratives publiques³³. Pendant ces dix dernières années, de nombreux lieux culturels, aussi bien ateliers d'artistes, lieux d'exposition, théâtres, salles de concerts et lieux de vie nocturne³⁴, ont bénéficié de l'aide de cette fondation, dont les fonctionnements sont flexibles et les budgets attribués annuellement ne sont pas prédéterminés et s'adaptent pour l'instant aux besoins des projets.

S'adressant dans ses statuts aux artistes et acteurs-trices culturel-le-s en début de carrière, mais aussi à celles et ceux qui axent leur travail sur la recherche et l'expérimentation, qui pratiquent l'autogestion et favorisent les projets interdisciplinaires, la Fondation a choisi le terme « émergent » pour qualifier la culture soutenue, au détriment du qualificatif « alternatif », clairement banni de la communication aux débuts de la Fondation car rappelant trop évidemment la

³⁰ Entretien avec Cléa Redalié.

³¹ C'est le cas de Bermuda, projet d'ateliers qui se construit en France voisine, ainsi que du projet de Ressources Urbaines dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin (voir plus loin).

³² Notamment Massard, op. cit.

³³ Entretiens avec Cléa Redalié, Séverin Guelpa.

³⁴ Liste sur le site de la FPLCE : <http://www.fplce.ch/projets-soutenus/>.

période squat et polarisant plus que souhaitable le débat politique³⁵. Dans l'intervalle de ces quelques années il faut dire que la scène indépendante s'est quelque peu policée, lissée, et a, elle aussi, contribué à des efforts de communication et de présentation³⁶, participant d'une stratégie visant à justifier le bien-fondé de ses activités. Selon les représentant-e-s du Canton qui président et gèrent cette fondation, la dynamique engendrée par cette dernière a créé un cercle vertueux : la Ville et le Canton, convaincus de l'intérêt des initiatives soutenues, sont de plus en plus impliqués en tant que facilitateurs dans les négociations et le montage des projets, ainsi que dans la recherche d'espaces potentiels à investir.

3.3. Formatage et perte de liberté ?

Parmi les éléments récurrents lorsque l'on évoque cette phase de transition pour les milieux culturels indépendants, il y a le passage d'une logique de l'opposition et de la « prise de force » à celle de la négociation, mais aussi une certaine perte de liberté, de spontanéité et de marge de manœuvre³⁷. Alors que dans les squats les aspects légaux et sécuritaires (notamment en ce qui concerne l'accueil du public et le débit de boissons) n'étaient pas une priorité et que ces derniers bénéficiaient d'une certaine tolérance, les espaces qui ont ouvert par la suite ont dû (et doivent) respecter une série de normes et de réglementations contraignantes³⁸. Le mélange des activités tel qu'il se pratiquait par exemple à Artamis, lieu mixte accueillant des ateliers et des lieux de vie nocturne, n'était par ailleurs plus souhaité par les pouvoirs publics³⁹. Significativement, les négociations autour de Picto et de Vélodrome ont impliqué de n'avoir aucun lieu dédié à l'accueil du public (bien que Picto ait finalement pu constituer deux espaces d'exposition). Bien qu'il semble qu'ils-elles n'aient pas eu vraiment le choix, certain-e-s acteurs-trices

³⁵ Entretien avec Cléa Redalié. Mais ciblant ainsi sur de jeunes artistes ou des projets qui sont appelés à « émerger », cette terminologie fait l'impasse sur la culture « alternative » qui justement veut peut-être se développer « en marge » et ne pas « émerger », CF Pattaroni / Piraud, « L'avènement de la post-contreculture », art. cit.

³⁶ Entretien avec Cléa Redalié.

³⁷ Entretiens avec Séverin Guelpa, Matthias Solenthaler, Luca Pattaroni.

³⁸ Notamment la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), entrée en vigueur en 2016, plus restrictive et exigeant une professionnalisation des buvettes présentes de manière accessoire dans les lieux culturels ; cette loi a mobilisé la scène culturelle genevoise, dont l'Usine, qui a finalement trouvé un accord avec la Ville de Genève.

³⁹ Entretien Séverin Guelpa. Les problèmes de drogue qui touchaient régulièrement Artamis ont sans doute été une des raisons de cet état de fait.

regrettent aujourd'hui de ne pas s'être davantage battu pour garder ces modèles mixtes, qui permettaient une forme d'autogestion.

4. Contexte actuel

4.1. Canton et Ville : outils de soutien à la scène artistique indépendante

La disparition des squats, lieux de création et de diffusion à très bas coûts, a complètement changé la donne pour les artistes et a impliqué davantage la responsabilité de la Ville et du Canton dans la mise à disposition de lieux, dans un contexte immobilier toujours tendu. En 2009, en lien avec les travaux du groupe Culture et Urbanisme du RAAC et avec la prise de conscience qu'il est nécessaire de planifier la création de ces lieux, le Canton et la Ville ont lancé une « Plateforme de concertation sur les lieux culturels », regroupant les communes et les actrices culturelles⁴⁰. Témoinnant d'une évolution suite à ces discussions, l'Etat a accepté de mettre à disposition des artistes à moindre prix le bâtiment Picto (2014), et pérennisé la présence des associations d'artistes actives à l'Usine Kugler à la Jonction, lieu originellement partiellement squatté dès 1997. D'autres bâtiments sont mis à disposition de projets culturels, souvent de manière temporaire⁴¹.

Un poste a été créé au Canton spécifiquement autour de ces questions, occupé actuellement par Nicole Valiquer, responsable de projets des lieux culturels, qui cherche des opportunités pour le développement de ce type de projets. L'Office cantonal de la culture et du sport du Département de la cohésion sociale est ainsi devenu la porte d'entrée du canton en la matière et assume un rôle de coordination avec les autres départements concernés (Départements du territoire et des infrastructures)⁴². Ces démarches portent notamment sur la planification des lieux culturels dans les quartiers en développement⁴³.

Ne pouvant pas dans ses missions soutenir directement le fonctionnement d'un lieu d'art, le FCAC – Fonds cantonal d'art contemporain que dirige Diane Daval⁴⁴ a

⁴⁰ Entretien avec Cléa Redalié.

⁴¹ Les bâtiments de Kugler, ainsi que le 76 Acacias, la Gravière, la Parfumerie, les Saules notamment.

⁴² Indication de Nicole Valiquer

⁴³ En septembre 2019 une conférence de presse organisée sur le quartier du PAV – Praille Acacias Vernets par le canton en lien avec la Ville et les communes de Lancy et de Carouge, fait la part belle aux projets culturels planifiés et d'autres pérennisés dans le secteur.

<https://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/PAV-culture-17682624>

⁴⁴ Diane Daval et Michèle Freiburghaus, en charge des fonds Ville et Canton, sont toutes deux en poste depuis la période de la fermeture des squats (la première depuis 2009, la seconde travaille au FMAC depuis 1997 et occupe le poste de conseillère culturelle en art contemporain et responsable du FMAC depuis 2009). Anne-Belle Lecoultré, collaboratrice scientifique au FCAC, y travaille depuis

mis en place en 2013 des prix annuels pour la programmation, régulièrement attribués à des espaces d'art indépendants⁴⁵. Par ailleurs le FCAC soutient les productions des artistes via des aides ponctuelles à la production⁴⁶, et effectue des acquisitions aussi bien dans des lieux d'art indépendants que dans des galeries commerciales ou des institutions⁴⁷. Comme le FMAC – Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, le FCAC a été originellement créé pour soutenir les artistes via des commandes d'œuvres dans l'espace public et les bâtiments, puis plus tard pour constituer et gérer une collection d'œuvres d'art mobiles ; les années 1990-2000 ont été un tournant et les Fonds ont élargi leurs outils de soutien afin d'être plus pertinents envers la scène contemporaine. L'effervescence du mouvement squat à cette période a « forcé l'attention des politiques » sur la scène indépendante selon Diane Daval. À souligner que plusieurs membres de l'équipe actuelle du FCAC portent un intérêt à la scène artistique indépendante, qui tient davantage à un intérêt personnel qu'à une demande particulière de leur cahier des charges.

Cet intérêt est marqué également au FMAC – Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, ou plus précisément à l'Unité d'arts visuels que dirige Michèle Freiburghaus : proche des artistes dont elle suit et accompagne le travail, l'UAV est attentive à la scène des espaces d'art indépendants et à ses préoccupations, qu'elle soutient et promeut via différents projets et dispositifs. Principal soutien à la culture, la Ville gère un budget de plus de 4 millions de francs pour les arts visuels, qui se répartit entre des institutions, des manifestations et des lieux d'expositions indépendants ; plusieurs d'entre eux ont en effet une « ligne au budget » qui est en principe revoté chaque année⁴⁸. Obtenir cette garantie de financement est un des objectifs de nombreux espaces car cela permet une certaine pérennité et allège les démarches de recherches de fonds ; y parvenir est sans doute le résultat d'une conjonction de facteurs, d'opportunités et de lobbying. Des soutiens à la

le début des années 1990 ; elle indique que certains artistes « issu-e-s de la scène squat » étaient soutenus, par contre les lieux culturels dans les squats, souvent mixtes, étaient mal identifiés.

⁴⁵ Une somme de 50.000.- frs est attribuée en deux ou trois prix ; les espaces peuvent postuler plusieurs fois.

⁴⁶ Budgets d'aide à la production : 85.000.- frs pour l'art contemporain et 112.000.- frs pour la vidéo et les arts numériques. À noter que le budget pour la vidéo provient des subventions attribuées à l'ancien Centre pour l'Image Contemporaine qui produisait la Biennale de l'Image en Mouvement de 1985 à 2007.

⁴⁷ Budget d'acquisition : 250.000.- frs.

⁴⁸ Notamment Forde, Halle Nord ou Andata Ritorno.

programmation annuelle, ponctuels mais parfois renouvelés sur plusieurs années, sont par ailleurs possibles sur un budget « Manifestations »⁴⁹.

Plusieurs lieux appartenant au parc immobilier de la Ville sont mis à disposition pour des espaces d'art, équivalents de subventions en nature gérées par des conventions sur plusieurs années. C'est notamment le cas de l'Usine, de Zabriskie Point, du Labo, d'Utopiana, et d'autres qui bénéficient aussi parfois d'une subvention monétaire fixe (Usine, Halle Nord). Bien qu'elle gère déjà quelques ateliers d'artistes pendant la période squat, la Ville a par la suite développé l'offre en fonction des besoins accrus ; elle propose aujourd'hui une trentaine d'ateliers, attribués sur dossier pour une durée de 3 ans. L'aide à la production et les acquisitions⁵⁰ sont une autre manière de soutenir les artistes (ainsi qu'indirectement les lieux d'exposition et les galeries), de même que des prix et des bourses pour plusieurs catégories d'artistes et d'acteurs-trices culturel-le-s⁵¹.

La Ville soutient également de manière conséquente la BIG – Biennale des espaces d'art indépendants de Genève⁵², initiative de plusieurs acteurs-trices culturel-le-s et représentant-e-s d'espaces d'art. Cet événement a été créé à la suite de la MAC – Manifestation d'art contemporain, mise en place en 2006 par le Service de la Culture⁵³, qui avait connu un épisode marquant en 2014, la Cité des Bars, organisé au Commun par les espaces d'art indépendants. La BIG propose de mettre l'accent sur la scène indépendante, de lui donner une grande visibilité et de s'ouvrir ainsi au grand public. Regroupant une cinquantaine de projets dans des containers sur la plaine de Plainpalais, aussi bien lieux d'exposition et ateliers d'artistes que salles de concerts et lieux de fête, la première édition de 2015 fut une belle occasion pour la scène alternative issue du mouvement squat de se retrouver dans une ambiance festive et joyeuse. 2017 et 2019 ont suivi, les organisateurs-trices changeant un peu à chaque occurrence. Dans une volonté de s'immiscer dans différentes situations urbaines, l'édition de 2019 a eu lieu dans un chantier du quartier des Charmilles.

⁴⁹ Budget manifestation : 230.300.- frs.

⁵⁰ Respectivement des budgets de 250.000.- frs et 400.000.- frs.

⁵¹ Bourses Lissignol, Chevalier et Galland, deux bourses de 10.000.- frs dans le domaine des arts visuels et des arts appliqués pour les artistes de moins de 35 ans ; une bourse de 35.000.- frs pour les artistes de plus de 35 ans ; une bourse de médiation de 15.000.- frs attribuée parfois à des lieux indépendants pour un projet spécifique.

⁵² Devenue en 2019 la Biennale Interstellaire des espaces d'art de Genève.

⁵³ Initiée par Patrice Mugny, elle souhaitait mettre en avant l'art contemporain à Genève.

4.2. Pérennité et fonctionnement des lieux culturels indépendants

Ces différents outils et modes de soutien, ainsi qu'une véritable attention de la part des pouvoirs publics et de fondations privées, sont sans doute une chance pour la scène artistique indépendante genevoise, et constituent probablement une exception au niveau fédéral. Mais tous les dispositifs énoncés plus haut (si ce n'est la ligne au budget municipal) ne permettent pourtant pas la pérennité des espaces d'art indépendants. La question de la légitimité et de l'opportunité de pérenniser de tels projets peut se discuter et dépend évidemment en premier lieu des porteurs-euses de projet eux-mêmes. On remarque toutefois régulièrement que les personnes investies dans un projet culturel envisagent de le développer ; et c'est avec le temps que se construisent les réseaux et les partenariats, que se fidélise et s'élargit le public, que se constituent les savoir-faire et les expériences. La pérennité des projets est donc souvent un souhait et implique de facto une sécurisation des moyens, surtout en ce qui concerne le fonctionnement et les frais fixes, incluant une éventuelle rémunération des protagonistes. Et tandis que les lieux culturels indépendants de l'époque squat permettaient des fonctionnements flexibles et organiques demandant peu (ou pas) de financements (lieu gratuit, dans lequel la recette du bar finance par exemple une exposition), les réglementations et modèles plus stricts qui ont suivi, impliquant une segmentation des dépenses, sont une des raisons de l'accroissement des frais, qui demande aux organisatrices des espaces d'art d'être également des administratrices, des entrepreneurs-euses capables de monter des projets complexes ainsi que de faire beaucoup de recherche de fonds⁵⁴. A part la fameuse ligne au budget et d'autres subventions « non fléchées » qui permettent d'attribuer de l'argent sur ces postes, de manière régulière ou ponctuelle, les dispositifs de soutien publics et privés financent plutôt les frais de production ou les événements.

Si l'on reconnaît l'intérêt de ces lieux indépendants pour la vivacité et la diversité de la vie culturelle genevoise, si on met en place des outils pour les aider à démarrer, pour des projets temporaires ou des soutiens ponctuels, rien n'est fait en revanche pour leur permettre d'exister sur le long terme... même à Genève⁵⁵ ! Leur caractère précaire fait-il partie de l'intérêt que l'on a pour eux ?

⁵⁴ Pattaroni / Piraud, « L'avènement de la post-contreculture », art. cit.

⁵⁵ Plusieurs lieux ont ainsi fermé leurs portes faute de possibilités de pérenniser leur existence, dont Piano Nobile, en 2015, après presque 20 ans d'existence. On a relevé une conscience du problème au niveau des pouvoirs politiques (entretiens avec Nicole Valiquer, Cléa Redalié, Diane Daval notamment).

4.3. Discussions sur la rémunération des artistes et acteurs-trices culturel-le-s

A Genève se développe depuis 2018 un mouvement de discussions et de revendications sur la reconnaissance du travail artistique et la rémunération des artistes. Sur le modèle du mouvement américain W.A.G.E. (Working Artists and Greater Economy⁵⁶) pour la rémunération des artistes, plusieurs collectifs se sont constitués pour discuter de ces questions : Wages For Wages Against, devenu Mobilisation des artistes pour la rémunération puis GARAGE – Groupe d’Action pour la Rémunération des Artistes à Genève en avril 2019 et Rosa Brux (actif depuis 2012). Une interpellation à la Ville à propos de l’exposition des « Bourses Lissignol Chevalier et Galland », pour laquelle cette dernière ne proposait ni honoraires ni frais de production, valorisant plutôt l’obtention potentielle d’une bourse, a conduit fin 2018 à une table ronde à laquelle ont participé ces associations, des artistes, des acteurs-trices culturel-le-s, des curateurs-trices de lieux d’expositions, ainsi que des représentant-e-s des politiques culturelles. La question de l’exposition des Bourses ayant été partiellement réglée⁵⁷, la Ville mène depuis une réflexion sur le sujet de la rémunération des artistes, en lien avec GARAGE et Rosa Brux, notamment pour mettre en place des barèmes et des modalités adaptables aux différentes structures et institutions.

Faisant écho aux axes de réflexion de la Confédération pour son message Culture 2021-2024, qui incluent « une rémunération convenable des acteurs culturels⁵⁸ », ce travail s’inscrit également dans la lignée des recommandations du RAAC, qui préconisait il y a déjà 10 ans une prévoyance sociale pour les artistes⁵⁹. S’il est bien évidemment capital de fixer des repères, contraignants ou non, pour la rémunération des artistes, il semble que les discussions ne portent pas actuellement sur le statut des organisateurs-trices des espaces d’art (curateurs-trices, programmateur-trices) ni sur leur éventuelle rémunération⁶⁰. Même s’il est bien sûr difficile de garantir une rémunération régulière, il serait sans doute utile de profiter de la plateforme de discussion sur la rémunération des artistes afin de

⁵⁶ <https://wageforwork.com/home#top> ; le terme *wage* signifie *salaire, paie* en anglais.

⁵⁷ Un montant de 1000.- par participant-e attribué en échange de la suppression de l’une des bourses – il n’y en a plus que deux contre trois auparavant.

⁵⁸ <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/actualites/nsb-news.msg-id-75271.html>, consulté 4.11.19

⁵⁹ RAAC, *Art, culture et création*, op. cit.

⁶⁰ Entretien téléphonique avec Julie Mermet, octobre 2019.

légitimer ce point dans les demandes de soutien et les budgets, et ainsi de tendre à soutenir la pérennité des espaces d'art.

5. Exemples récents

Il existe actuellement dans le paysage artistique genevois un assez grand nombre d'espaces d'art indépendants (69 projets à la dernière BIG), certains bénéficiant, on l'a vu, de locaux mis à disposition par la Ville ou le Canton, parfois avec des subventions fixes ou ponctuelles ; il y a aussi plusieurs lieux d'exposition liés à des ateliers d'artistes (Milkshake Agency⁶¹, Hit⁶², Studio Binichain⁶³, pour n'en citer que quelques-uns) ; d'autres dépendant de soutiens publics et privés comme Quark ; d'autres encore choisis une thématique particulière comme 3353, à Carouge, qui a intégré les cachets d'artistes dans ses missions. D'autres lieux sont à usage mixte, ateliers d'artistes, lieux de travail et parfois de présentation, lieux de concerts ou de fête, etc.

5.1. Ressources Urbaines

À la suite de la fermeture des squats et considérant le développement important à Genève des coopératives d'habitation⁶⁴ a été fondée, fin 2015, Ressources Urbaines (RU) – Coopérative genevoise d'artistes, artisans, créateurs-trices et acteurs-trices culturel-le-s. Plusieurs de ses membres fondateurs-trices ont participé au mouvement squat ou en ont été proches ; ce sont des artistes, mais également des politologues, sociologues, urbanistes, et autres acteurs-trices culturel-le-s⁶⁵. Ce regroupement de compétences trouve ses sources dans l'expérience squat, notamment à Artamis, où des personnes de différents profils et compétences se côtoyaient et participaient à des projets communs. Cela correspond également à un constat sur l'ouverture et la gestion de lieux culturels : il ne suffit plus d'occuper un lieu et de programmer des activités, mais il faut des compétences administratives fortes, des connaissances juridiques, voire politiques, afin de pouvoir monter des projets⁶⁶.

Comme l'indique son nom, l'une des spécificités de Ressources Urbaines est son implication dans le territoire, sa vision de la ville et de l'urbanisme. RU s'est ainsi

⁶¹ Atelier d'Alexia Turlin, depuis 2004.

⁶² Atelier d'Anne Minazio, espace ouvert en 2013.

⁶³ Atelier d'Alexandre Bianchini, co-fondateur de Forde, où il fait des projets d'exposition en 2019-2020.

⁶⁴ Présentes à Genève dès 1919 avec la Société Coopérative d'Habitation Genève

⁶⁵ Liste des membres fondateurs : <http://ressources-urbaines.ch/ressources-urbaines/>.

⁶⁶ Entretien avec Matthias Solenthaler, Séverin Guelpa.

constituée en coopérative pour proposer des ateliers et des lieux de travail à prix modérés. Plusieurs projets ont été montés en lien avec le Canton et la CODHA (Coopérative de l'habitat associatif) entre autres ; il s'agit actuellement de projets temporaires développés sur quelques années, installés dans des bâtiments en attente d'affectation ou de rénovation – la durée initiale des accords est généralement de 2 à 3 ans et peut ensuite être prolongée tant que le projet immobilier n'a pas démarré. Ateliers d'artistes et d'artisans, espaces communs, cinéma, épicerie ou autre, l'hybridation des usages est l'une des pistes développées dans ces projets, qui permet d'ouvrir sur l'extérieur⁶⁷.

Partenaire sérieux et identifié, capable de monter et de gérer des projets d'envergure tout en ayant la souplesse d'en imaginer de nouveaux, RU est une structure très appréciée du Canton⁶⁸, des partenaires immobiliers, et bien soutenue par la FPLCE – elle est également reconnue hors du canton pour ses compétences⁶⁹. Le système de cotisation et une petite partie des loyers permettent de rémunérer les porteurs du projet, qui souhaitent néanmoins que la confiance des pouvoirs publics aille jusqu'à leur confier un projet pérenne afin de pouvoir travailler en profondeur⁷⁰. Une des pistes explorées est de participer directement à la construction et de s'implanter au sein d'un contexte donné – un projet de ce type devrait être construit dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin courant 2020, et d'autres sont en discussion avec les pouvoirs publics et les acteurs immobiliers. Gérant plusieurs bâtiments à Genève, étendant son action à l'espace public⁷¹, RU a pris une place importante dans le tissu culturel et urbain qui va encore sans doute se développer.

⁶⁷ Entretien avec Séverin Guelpa. La collaboration avec la CODHA au bâtiment du 3 sentier des Saules a impliqué une présence et une coopération avec la Chambre d'Economie Sociale et Solidaire, ce qui a contribué à ce mélange des usages.

⁶⁸ Entretiens avec Nicole Valiquer, Cléa Redalié.

⁶⁹ Le service de la Culture de la Ville de Lausanne a par exemple confié fin 2018 à Matthias Solenthaler de RU avec Christine Panchaud un mandat d'études sur les ateliers d'artistes dans la région.

⁷⁰ C'est trop fragile de ne travailler que sur le temporaire selon Matthias Solenthaler.

⁷¹ Projet participatif du Point Cardinal à Carouge, détails : <http://ressources-urbaines.ch/point-cardinal/>.

5.2. Porteous

Un tout autre rappel de l'histoire genevoise du squat s'est déroulé en 2018 avec l'occupation du bâtiment Porteous à Aire, en bordure du Rhône. Commise par le collectif Prenons la Ville⁷² lors d'une descente du fleuve en radeau (pratique traditionnelle genevoise issue de l'époque squat, qui a par ailleurs suivi plusieurs tentatives d'occupations en ville et manifestations), le bâtiment a été occupé pendant plusieurs mois, entre le 25 août 2018 et mi-mars 2019. Cette ancienne usine de traitement des boues a fait partie de la STEP d'Aire ; elle a été construite entre 1964 et 1967 par Peter Böcklin et Georges Brera, admirateur du Corbusier, avec une architecture très particulière – de grandes hauteurs de béton qui donnent sur le fleuve –, et était vide depuis vingt ans. Rapidement après l'occupation, les milieux culturels et de l'urbanisme ont largement apporté leur soutien⁷³.

Il faut préciser que cette action est arrivée dans un contexte bien particulier : le Canton de Genève avait en effet pour ce bâtiment deux projets assez antithétiques, l'un était une affectation culturelle (ce lieu avait été clairement identifié pour un tel usage par plusieurs études⁷⁴), l'autre un lieu pour des détenus en fin de peine⁷⁵. Après un long temps de latence, on avait appris en mai 2018 que le projet carcéral serait favorisé⁷⁶, malgré l'opposition d'Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge du DIP, qui a défendu l'option d'affecter le Porteous et le bâtiment voisin, la Verseuse 17, à un projet culturel. C'est justement pour contester cette décision, critiquer le système carcéral et défendre un projet socio-culturel auto-géré, que l'occupation a été menée⁷⁷. Le groupe à l'origine, une vingtaine de personnes, des jeunes de 18 à 35 ans, salarié-e-s, étudiant-e-s et sans emploi, n'avait pas de liens directs avec les militant-e-s de la période squat⁷⁸. Ces occupant-e-s, qui n'habitaient pas sur place, ont entrepris de sécuriser et de retaper le bâtiment ; ils-elles ont organisé des événements comme des ateliers et

⁷² Actif depuis 2016 autour d'une maison collective à Malagnou, détails des revendications :

<https://reverse.co/Maj-Prenons-la-ville-Genève-2017-2018-textes-pour-un-mouvement-1444>

⁷³ Liste des soutiens : <https://reverse.co/Occupation-de-Porteous-lettre-au-Conseil-d-Etat-1693>

⁷⁴ Notamment « Genève la nuit. Stratégies pour la vie nocturne, culturelle et festive » de l'architecte-paysagiste Béatrice Manzoni, bureau MSV architectes, en juin 2017 ; et le travail de master de l'architecte Thierry Buache, «La STEP d'Aire: un nouveau lieu de création et de diffusion artistique à Genève», 2017.

⁷⁵ Article sur Porteous, Tribune de Genève du 30.07.2018 <https://www.tdg.ch/geneve/porteous-vaisseau-fantome-rhone/story/27561035>

⁷⁶ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/la-culture-revait-d-un-lieu-au-fil-de-l-eau-ce-sera-une-prison/story/16187728>

⁷⁷ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/occupation-aquatique-btiment-porteous-poursuit/story/18472433>

⁷⁸ Entretien avec Luca Pattaroni.

des concerts, et ont régulièrement accueilli les promeneurs-euses pour leur faire visiter le bâtiment⁷⁹.

En janvier 2019, le Conseil d'Etat, sous l'impulsion notamment de Thierry Apothéloz, ancien maire de Vernier et actuel conseiller d'Etat en charge du Département de la cohésion sociale (qui inclut la culture), est revenu sur sa décision initiale et a décidé d'affecter le bâtiment Porteous à un centre destiné à des projets culturels⁸⁰. Il a également négocié avec le collectif d'occupation qui a évacué le bâtiment principal, mais poursuit des activités à l'extérieur, dans des containers installés à cet effet⁸¹. Quelques membres du groupe ont été inclus dans une commission de réflexion sur le projet culturel de Porteous, composée « d'experts internes et externes à l'administration⁸² », transformant ces activistes en *stakeholders* – parties prenantes ayant un intérêt direct au résultat des discussions⁸³. La portée contestataire et alternative des propositions qui auraient pu être développées à Porteous par les squatteurs-euses risque évidemment d'être très amoindrie, voire annihilée, bien que le processus collaboratif mis en place soit en principe ouvert. Revenu dans le giron de la culture, ce lieu pourrait devenir emblématique d'une politique culturelle cantonale, ainsi que de l'apport de l'art et de la culture dans la valorisation du patrimoine industriel bâti⁸⁴.

Il n'empêche que c'est l'acte du squat qui a permis ce basculement en affectation culturelle⁸⁵... Est-ce encore un outil pertinent pour ouvrir des possibles ? Les derniers développements de l'affaire ainsi que les contenus des discussions ne sont pas connus à ce jour ; mais des activités continuent de se dérouler à l'extérieur du bâtiment⁸⁶, la motivation du groupe à investir les lieux n'étant apparemment pas éteinte. A suivre donc...

⁷⁹ <https://www.rts.ch/info/culture/10209277-le-squat-genevois-porteous-pourrait-devenir-un-lieu-culturel.html>

⁸⁰ L'autre bâtiment inoccupé de la STEP, la Verseuse, restant affecté au domaine pénitentiaire pour la réinsertion. (Entretien Nicole Valiquier)

⁸¹ Communication du Canton : <https://www.ge.ch/document/liberation-du-site-porteous-travaux-vue-realisation-centre-culturel-peuvent-aller>

⁸² Ibidem.

⁸³ Entretien avec Luca Pattaroni.

⁸⁴ Entretien avec Nicole Valiquier.

⁸⁵ Reportage sur la question : <https://www.rts.ch/play/tv/12h45/video/les-squatteurs-de-porteous-font-plier-letat-a-geneve--une-ancienne-station-depuration-deviendra-un-lieu-socio-culturel-?id=10298431>

⁸⁶ Par exemple l'Antisocial Festival en septembre 2019.

6. Conclusion

Au vu de cet état des lieux, on constate que la portée de ce qui a été développé au cours des trente ou quarante dernières années par la scène alternative a toujours une certaine effectivité, même si cela prend d'autres formes ou cristallise sur d'autres problématiques. Les idéaux portés par le mouvement squat et le dynamisme qu'on a pu y observer s'inscrivent dans une tradition de pratiques associatives et militantes. Dans une certaine mesure, on peut voir qu'une culture de revendications a été transmise aux plus jeunes, de même que des savoir-faire en termes de montage de projets⁸⁷. De l'expérience des squats ainsi que des négociations importantes et mobilisatrices qui ont suivi, de la « culture du dialogue » que l'on a beaucoup valorisée à cette période, émerge peut-être également l'idée que les revendications peuvent être entendues et aboutir, même si les processus administratifs restent longs. Ces épisodes ont en outre eu pour résultat de fédérer une scène culturelle relativement soudée, qui a appris à défendre ses intérêts⁸⁸.

Au niveau décisionnel, le contexte actuel genevois a ceci de particulier qu'il est très marqué dans ses strates institutionnelles et administratives par la période squat⁸⁹ : la durée du mouvement – presque 40 ans, 2 générations ! –, sa présence massive dans la ville, et encore plus dans la culture, les publics très variés qui s'y sont côtoyés, tous ces éléments impliquent que certaines valeurs et idéaux sont sans doute encore présents chez certain-e-s responsables politiques et institutionnel-le-s.

La forte concurrence des institutions culturelles et de la scène indépendante pour les subventions publiques et privées, ainsi que les restrictions budgétaires régulières ne constituent évidemment pas une situation idéale pour autant. De même, les solutions développées à Genève, souvent à la suite de longues négociations et en lien avec une histoire spécifique, ne sont pas applicables telles quelles à d'autres contextes. Reste que le fort engagement pour la culture de la Ville et du Canton permet le développement de projets inédits, dont par exemple la BIG – Biennale des espaces d'art indépendants, la coopérative Ressources Urbaines ou tout récemment les travaux sur la rémunération des artistes, qui peuvent être inspirants pour les politiques culturelles d'autres régions.

⁸⁷ Entretiens avec Séverin Guelpa, Matthias Solenthaler.

⁸⁸ Entretien avec Séverin Guelpa.

⁸⁹ Rossiaud, art. cit.

Entretiens

Diane Daval, responsable du Fonds cantonal d'art contemporain, Conseillère culturelle, Canton de Genève – 22 août 2019

Michèle Freiburghaus, conseillère culturelle, responsable du Fonds d'art contemporain (FMAC), Ville de Genève – 22 août 2019

Séverin Guelpa, artiste, membre fondateur de Ressources Urbaines – 4 septembre 2019

Marie-Eve Knoerle, historienne d'art et commissaire d'exposition, responsable de Piano Nobile jusqu'en 2015 – plusieurs discussions

Julie Marmet, chercheuse, curatrice de l'espace 3353, Carouge et membre de GARAGE – 28 octobre 2019

Luca Pattaroni, sociologue, président de Ressources Urbaines – 16 octobre 2019

Cléa Redalié, conseillère culturelle, Office cantonal de la culture et du sport, Canton de Genève ; vice-présidente de la fplce – Fondation pour la promotion de lieux pour la création émergente – 22 août 2019

Matthias Solenthaler, politologue-urbaniste, résident d'Artamis il y gère l'Etage, puis membre fondateur de Motel Campo et de Ressources Urbaines – 25 septembre 2019

Alexia Turlin, artiste, Milkshake Agency – plusieurs discussions

Nicole Valiquer, responsable de projets lieux culturels, Office cantonal de la culture et du sport, Canton de Genève – 25 septembre 2019

Bibliographie

La Fabrique des Cultures. Genève 1968-2000, Equinoxe, revue de Sciences Humaines, automne 2004, Georg éditeur, Chêne-Bourg

Forde 1994-2009, 2009, JRP Ringier, Zurich

Michel Bassand et. al. *Vivre et créer l'espace public*, 2001, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne

Julien Gregorio, Luca Pattaroni, *Squats. Genève 2002-2012*, 2012, Labor et Fides, Genève

Jérôme Massard, *L'institutionnalisation des structures culturelles autogérées : sauvetage ou neutralisation ? Etude sur la tentative de sauvetage de la scène alternative genevoise entre 2007 et 2012 et sur les conditions de survie des structures autogérées*, Master Thesis 2011/2012, Programme de Recherche CCC, Haute Ecole d'art et de design – Genève

Luca Pattaroni (dir), *La contre-culture domestiquée : art, espace et politique dans la ville gentrifiée*, à paraître en 2020, Metispresse, Genève

Luca Pattaroni, Vincent Kaufmann, Adriana Rabinovich, *Habitat en devenir - Enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, 2009, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne

RAAC – Rassemblement Des Artistes Et Acteurs Culturels (raac), *ART, CULTURE ET CRÉATION. Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève*, 2009, Labor et Fides, Genève